



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 10 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 24

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 23 du 03 février 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 29/30 JANVIER 2022

Match n° 51189.2 FC Pays Argentonnais 1 – Frontenay St Symphorien 1 en D1

Dossier transmis par la Commission de Discipline

Participation d'un joueur du club de Frontenay St Symphorien suspendu 1 match ferme à compter du 13 décembre 2021
La Commission de Discipline lors de sa réunion du 03 Février 2022 PV N° 19, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de **Frontenay St Symphorien (1)**.

La Commission Sportive Litiges et Contentieux enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :
Match perdu par pénalité à l'équipe de Frontenay St Symphorien (1) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Pays Argentonnais (1) avec 3 buts et 3 Points.

Match n° 51251.2 Fc Inter Bocage 2 – Es Louzy 1 en D2 poule Nord

Dossier transmis par la Commission de Discipline

Participation d'un joueur du club d'inter Bocage suspendu le match automatique à compter du 06 décembre 2021
La Commission de Discipline lors de sa réunion du 03 Février 2022 PV N° 19, a donné match perdu par pénalité à l'équipe du **Fc Inter Bocage (2)**.

La Commission Sportive Litiges et Contentieux enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :
Match perdu par pénalité à l'équipe du Fc Inter Bocage (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de l'Es Louzy (1) avec 3 buts et 3 Points.



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 10 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 24

Match n° 50587.2 Acs Mahorais 2 – Fc Vrines 2 en D4 4 poule B

Dossier transmis par la Commission de Discipline

Participation d'un joueur du club de Mahorais suspendu 1 match ferme à compter du 10 janvier 2022

La Commission Sportive Litiges et Contentieux enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe de l'Acs Mahorais (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Fc Vrines (2) avec 7 buts et 3 Points.

L'équipe de Fc Vrines conserve ses buts marqués, soit (7)

WEEK-END DU 05/06 FEVRIER 2022

FORFAITS

Amende 40 €

Match n° 50659.2 Sud Gatine 2 – Assais 1 en D4 poule C ➤ **Assais 1er forfait**

Match n° 50723.2 Plaine Gatine 1 – Champdeniers Pamplie 2 en D4 poule D ➤ **Champdeniers Pamplie 1er forfait**

Amende de 30 €

Match n° 50929.2 Inter Bocage 4 – St Amand S/Sèvre 3 en D5 poule A ➤ **St Amand S/Sèvre 2ème forfait**

Match n° 50998.2 Vergentonnaise/Brion 2 – Mauzé Rigné 3 en D5 poule B ➤ **Mauzé Rigné 3ème forfait**

Match n° 51522.2 Plaine Gatine 2 – Ste Néomaye Romans 3 en D5 poule F ➤ **Ste Néomaye Romans 2ème forfait**

Match n° 51658.2 Sauzéen/Paizay 2 – Rom 1 en D5 poule H ➤ **Sauzéen/Paizay 1er Forfait**

Match n° 53386.1 Avenir 79 1 – Cherveux 1 en U18 1ère Division ➤ **Avenir 79 2ème Forfait**

Amende de 20 €

Match n° Le Tallud 1 - Pm/Augé/St Ean/Lezay 2 en U17 1ère Division poule B ➤ **Pm/Augé/St Ean/Lezay 1er forfait**

Match n° 54185.1 Jaunay/Chass/Pallu 2 - Châtelleraut So 2 en Féminines à 8 U14/U17 poule D ➤ **Châtelleraut 1er Forfait**

DECLARATION MATCHS AMICAUX

Du club de Thouars

- Contre Beaulieu Breuil le vendredi 11 février 2022
- Contre Châtelleraut en U11 le samedi 12 février 2022



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 10 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 24

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Match n° 51657.2 St Martin les Melle 2 – Lezay 3 en D5 poule H

Problème de transmission – Les deux clubs doivent nous envoyer une feuille de match papier avec la composition des équipes.

Amende de 25 € au club de Celles Verrines :

Match n° 54038.1 en FUTSAL D1 Niort Chamois 1 – Celles Verrines 1 (Absence de la composition de Celles Verrines après plusieurs relances)

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 12/13 FEVRIER 2022

Le match n° 51394.2 Chiché – l'AbsieMoutiers S/Chant. En D5 poule D se déroulera le dimanche 13 février 2022 à 12h 30 sur le stade de Chiché

WEEK-END DU 19/20 FEVRIER 2022

Le match n° 50993.2 St Cerbouillé – Beaulieu Breuil en D5 poule B se déroulera le samedi 19 février 2022 à 20 h 00 sur le stade de Bouillé Loretz

Le match n° 51590.2 Fors – Prahecq en D5 poule G se déroulera le samedi 19 février 2022 à 20 h 00 sur le stade de Fors

WEEK-END DU 19/20 MARS 2022

Le match n° 50931.2 FC 3C – CI Noirlieu Chambrotet en D5 poule a se déroulera le dimanche 20 mars 2022 à 13 h 00 sur le stade de Chanteloup

★★★★★



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 10 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 24

AVIS AUX CLUBS COUPE SABOUREAU

Tour d'étalement nécessaire afin d'arriver aux 1/8^{èmes} de finale avec 16 équipes.

Nous avons procédé au tirage au sort des équipes devant participer à ce tour d'Etalement.

Les vainqueurs des matchs (10) et (2) se rencontreront pour désigner un 1^{er} qualifié. Les vainqueurs des matchs (13) et (6) se rencontreront pour désigner le second qualifié. Ces 2 qualifiés participeront aux 1/8^{èmes} de finale.

Match (10) Moncoutant 3 – Aubinrorthais 2

Match (2) Parthenay Portugais 1 - Exoudun 1

Match (13) Boismé Clessé 1 – Beaulieu Breuil 2

Match (6) Celles Verrines 3 – Mauzé Mignon 2

Ce tour d'étalement se déroulera le **samedi 26 février à 20 h 00** ou le **dimanche 27 février à 15 h 00**.

Les rencontres de Championnat initialement programmées à cette date seront reportées au 19/20 mars 2022.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN